

INTRODUCTION

«Le tennis en France», Emmanuel Bayle, Patrick Clastres, Lionel Crognier
ISBN 979-10-413-0103-4 Presses universitaires de Rennes, 2025, www.pur-editions.fr





Faire l'histoire du tennis français et de sa fédération

« Le tennis en France », Emmanuel Bayle, Patrick Clastres, Lionel Crognier
ISBN 978-10-413-0103-4 Presses universitaires de Rennes, 2025, www.pur-editions.fr



En 2025, la Fédération française de tennis va fêter à la fois le centenaire des « Internationaux de France » et le 150^e anniversaire des premières balles de tennis échangées sur le sol hexagonal. Le tennis est, en effet, arrivé sur les plages de Deauville, Dinard et Dinard dès l'été 1875, c'est-à-dire seulement un an après l'invention par le major Wingfield de sa mallette de jeu désigné sous le nom de « Sphairistikè ». C'est alors un jeu pratiqué sur le gazon (*lawn*) ou le sable durci, dans le même esprit que le croquet, par les hommes, les femmes et les enfants de la bonne société britannique établie en France et de l'élite sociale française anglophile. Les deux premiers clubs sont le *Decimal Boating and Lawn Tennis Club* constitué à Neuilly-sur-Seine en 1877 exclusivement pour les sujets de sa Majesté, et le *Dinard Lawn-Tennis Club* fondé en 1879 pour les passionnés de toutes nationalités. Le *Decimal* ayant eu une existence éphémère, le club de Dinard est à la fois le plus vieux club de tennis français en activité et celui qui a lancé en 1889 le premier tournoi.

Pour réglementer ce jeu en passe de devenir un sport, une commission de lawn-tennis apparaît en 1890 au sein de l'organigramme exécutif de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) qui regroupe depuis trois ans tous les clubs amateurs de sports du pays. Sous le nom de « Commission centrale », elle obtient en 1910 une plus grande autonomie de la part de l'USFSA qui se réserve toutefois le contrôle financier de ses clubs et sections. Son président Henri Wallet participera en 1919 à l'offensive menée par ses collègues du football et du rugby contre l'hégémonie de l'USFSA et il deviendra en 1920 le premier président de la Fédération française de lawn-tennis (FFLT) désormais totalement indépendante.

À l'occasion de l'inauguration de ses courts au Pré Catelan en 1891, le Racing club de France organise la première édition du « Championnat de France international de tennis » qui est alors ouvert à tous les joueurs français et étrangers évoluant dans des clubs français. Le simple dames fait son apparition en 1897, le double mixte en 1902, et le double dames en 1907. En juin 1912, à l'initiative du mécène américain Duane Williams, le Stade Français organise les premiers championnats du monde de tennis sur terre battue sur les nouveaux terrains à Saint-Cloud. C'est l'année qui suit le tournoi olympique de Paris en 1924 que la FFLT décide de lancer les « Internationaux de France de tennis » qu'elle ouvre dorénavant à tous les joueurs et joueuses amateurs, français et étrangers, qu'ils soient licenciés ou non en France. Encore trois années et ces Internationaux se dérouleront dans le stade Roland-Garros de la Porte d'Auteuil, construit pour accueillir la finale de la Coupe Davis 1928.

À un an près, en 2026, la FFT aurait pu également fêter le 50^e anniversaire de son existence puisque c'est en 1976

que le président Philippe Chatrier décide de supprimer le terme « lawn » du nom de la vieille FFLT. Cette disparition vise à signaler une entrée en modernité, sociale et culturelle avec l'accès du tennis aux classes moyennes et populaires, économique et médiatique avec la diffusion TV du tournoi de Roland-Garros, sportive et managériale avec la professionnalisation de l'élite du tennis français mais aussi de son administration. C'est l'affirmation d'une rupture avec le vieux jeu anglais, ses mondanités et ses dirigeants des années cinquante, et d'un enracinement dans la mémoire des Mousquetaires et le patrimoine tennistique national.

Il existe bien des histoires du tennis en France qui mettent l'accent sur le tournoi de Roland-Garros, sur ses champions et championnes, sur les épopées de la Coupe Davis. Mais il manquait de prendre la mesure du rôle joué par sa fédération et ses dirigeants dans l'expansion de ce sport qui est devenu le deuxième en France par le nombre de ses licences derrière le football, et le premier pour ce qui est des sports individuels et mixtes.

Une histoire fédérale qui restait entièrement à écrire

Le livre qui est ici proposé n'est pas un roman fédéral confié à une société de communication, mais le résultat d'un travail d'historiens qui abordent les temps du faux amateurisme, les années Vichy, la passation rugueuse des pouvoirs entre le président Ciotteau et le tandem Bernard-Chatrier en 1968-69, ainsi que les incertitudes du temps présent. C'est avec un même recul scientifique que sont passés en revue la Belle Époque du tennis, la flamboyante décennie de Suzanne Lenglen et des Mousquetaires, l'élan de la Libération, tout comme la double dynamique de démocratisation et de libéralisation qui culmine avec le triomphe de Yannick Noah à Roland-Garros en 1983, la victoire en Coupe Davis à Lyon en 1991 et la place de numéro 1 mondiale d'Amélie Mauresmo en 2004.

En matière d'histoire fédérale, quasiment tout restait à écrire. Même des acteurs aussi majeurs que les présidents de la FFT demeuraient largement méconnus, en tout cas ceux d'avant 1968. Les notices biographiques des quatorze présidents, disséminées au fil des pages, ne comprennent pas seulement leurs carrières de joueurs et de dirigeants, elles envisagent également leurs origines sociales et leurs destins professionnels. Par leurs profils égrenés sur un siècle et demi, ils témoignent du glissement sociologique des élites éminentes de la capitale vers les bourgeoisies et les classes moyennes des régions méridionales. Par ailleurs, il n'est pas anodin, pour les rapports de force qui se jouent au plan national comme internatio-



nal, que la moitié des 14 présidents soient des joueurs ayant atteint la première série française (ou assimilé pour Gillou) quand trois autres sont d'anciens seconde série. Il y a là une différence par exemple avec la natation, l'athlétisme, le football ou le rugby.

Pour sortir de ces lacunes historiographiques, il existe des sources de premier ordre comme les procès-verbaux des séances du Comité directeur et de ses sous-commissions, souvent bien conservés dans leur forme imprimée et éditée, mais malheureusement pas dans leur version manuscrite seule à même de donner à comprendre la contradiction des débats. Il reste qu'une litanie de décisions enregistrées sur un procès-verbal ne vaut pas histoire. Il faut pour cela reconstituer des contextes, identifier des acteurs, repérer des non-dits. Certaines réponses se trouvent dans les témoignages de joueurs et de dirigeants, mais encore faut-il comprendre les demi-aveux et les



accusations voilées. Même des entretiens ne sauraient tout dire et tout révéler.

Le lecteur de cet ouvrage ne subira pas pour autant la litanie des PV de la FFT. L'histoire ici proposée est pleinement sociale, culturelle, économique, et même politique. Elle est ouverte sur toutes les dynamiques de la société française des années 1870 à nos jours. Elle est même connectée à l'histoire mondiale du tennis. Par leurs relations familiales, amicales ou professionnelles, les premiers dirigeants de la fédération sont eux-mêmes inscrits dans des réseaux qui dépassent le cadre national. On les connaît également comme les principaux moteurs de la création de la Fédération internationale de lawn-tennis (FILT) en 1913 à Paris et on n'oubliera pas que Philippe Chatrier, lors de sa présidence de 1977 à 1991, obtiendra que le tennis fasse son retour aux Jeux olympiques à Séoul en 1988. Et puis les nouvelles des tournois étrangers n'ont jamais cessé de circuler dans les journaux et les magazines depuis la Belle Époque, avec leurs lots de règlements, de conseils techniques et tactiques, sans oublier les équipements et les articles de mode. Car diriger la FFT, c'est se situer au cœur de la planète du tennis, et pas seulement durant la quinzaine de Roland-Garros.

Si l'histoire de la FFT est faite de flux et de reflux, elle a aussi ses puissantes et dynamiques continuités : des liens

-
- ▮ Double page précédente, l'élégant chapeau panama habille les têtes des spectateurs depuis 1928.
 - ▮ Philippe Chatrier, Yannick Noah, Roland-Garros 1983, Simple Messieurs, remise de Prix.
 - ▮ Jean Samazeuilh et René Lacoste.
 - ▮ Statue de Rafael Nadal par Jordi Diez Fernandez, Stade Roland-Garros 22 mars 2022.



anciens et étroits avec le monde économique, des velléités d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics quand l'État, les régions et les communes n'ont jamais cessé d'apporter leur soutien en matière de subventions, de fiscalité, de personnels mis à disposition et de réglementation, la dualité amateurisme-professionnalisme qui a alimenté bien des polémiques des années 1900 aux années 1970, les aléas du classement, la rivalité entre les clubs et la ligue de Paris et ceux et celles de province qui se traduit au plan sportif mais également sur le terrain électoral, les concurrences entre les clubs municipaux, les associations corporatives et les structures commerciales...

Par rapport à presque tous les autres sports apparus en France à la fin du XIX^e siècle, le tennis présente cette originalité d'être dès ses débuts une pratique mixte pour joueuses issues de l'élite sociale. Mais cette mixité ne vaut pas nécessairement et systématiquement émancipation tant les pratiquantes sont enfermées dans des rôles de grâce et de faire-valoir.

Le leitmotiv de l'autonomie

À la différence de bien des fédérations sportives, la FFT a très tôt réclamé son autonomie par rapport aux pouvoirs publics, ce qui ne signifie pas qu'elle l'ait obtenue et même complètement désirée. Ceci remonte à loin puisque l'organe dirigeant du tennis amateur est au béné-

fice d'entrées payantes depuis les championnats de France institués en 1891, les rencontres de Coupe Davis à compter de 1904, et les championnats du monde sur terre battue depuis 1912. Cela lui permet de financer son activité centrale ainsi que celle des comités régionaux, ancêtres des actuelles ligues.

Depuis la fin du XIX^e siècle, les dirigeants de la fédération sont également connectés au plus près des pouvoirs politiques grâce à leurs réseaux personnels ou professionnels. Leur lobbying s'exerce sur un mode anodin, mais efficace, à l'occasion d'invitations dans la tribune d'honneur de Roland-Garros remises à des parlementaires, aux membres du gouvernement et même aux présidents de la République à compter de 1928. La chance du tennis français et de sa fédération, ce sont aussi des liens très tôt tissés avec le monde de l'entreprise, en premier lieu avec les secteurs de la banque et de l'assurance, des médias, mais aussi avec les leaders d'opinion (chanteurs et acteurs, écrivains et artistes, journalistes, stars sportives et influenceurs).

Assurément, la médiatisation des tournois de Roland-Garros et des rencontres de Coupe Davis, puis du rendez-vous de Bercy lancé en 1986, ont déclenché l'envie de jouer et d'imiter. Le décollage du nombre de pratiquants et pratiquantes peut d'ailleurs se lire dans l'addition au fil du temps des vecteurs de communication : presse mondaine et sportive de la Belle Époque, revues spécialisées dès 1910, radio et actualités cinématographiques des



années 1920 qui fabriquent la Diva Suzanne Lenglen et édifient le mythe des Mousquetaires, télévision à compter des années 1970 qui relaie l'exploit de Yannick Noah, Internet et réseaux sociaux depuis les années 2000.

La religion du classement et ses apories

L'autre moteur historique du tennis en France est le classement national sous sa forme pyramidale et finement hiérarchisée, y compris l'attente qu'a pu susciter sa parution annuelle. L'esprit d'émulation qui en découle a joué pour beaucoup dans les passions individuelles et de clubs tant dans la période du tennis élitiste que dans sa phase de démocratisation dans les années 1970-80.



Inspiré des pratiques de la courte paume, et lié à la passion pour les paris sportifs, le classement fonctionne d'abord, comme au golf, sous la forme du handicap qui permet d'aligner les joueurs sur la même ligne du tableau quel que soit leur niveau. Les champions internationaux étant hors catégorie et les nationaux numérotés, les autres meilleurs joueurs débutent chaque jeu avec un point de retard (-15) et les plus faibles avec deux points d'avance (+30). Des catégories intermédiaires sont instituées d'abord entre -15 et 0 et entre 0 et +15, et plus tard entre +15 et +30. Le principe général repose sur le nombre de jeux auxquels le handicap en question est affecté par le handicapé. Ainsi, affrontant un joueur 0, un +2/6 débute à +15 deux jeux sur six et à 0 les quatre autres jeux. Devant une 0, une joueuse à -4/6 démarre à -15 quatre jeux sur six et à 0 les deux autres jeux.

Le reflux des licenciés observé moins de sept ans après la victoire de Noah à Roland-Garros peut-il seulement être expliqué par la crise économique ou par la concurrence d'autres pratiques comme le golf pour les classes aisées ou le badminton ? N'est-ce pas plutôt le signe d'un changement profond de nos sociétés contemporaines qui

-
- ▮ Fabio Fognini et Félix Auger-Aliassime, Roland-Garros 29 mai 2023.
 - ▮ La Belle Époque : Royan-Pontailac, la plage à marée basse ; *La Vie au Grand Air* (30 mai 1914 et 15 septembre 1898).

n'érigeraient plus la compétition et le classement comme des valeurs de référence ? Selon le principe de ce qui est rare est précieux, l'élargissement continu de la base de la pyramide au-dessous du classement de + 30 a conduit mécaniquement à en diminuer la valeur et l'intérêt. Quant au classement mis à jour mensuellement et en temps réel permis par l'informatique, il ne saurait être la panacée alors que bien des pratiquants attendent certainement un changement de paradigme qui permette de rencontrer une plus grande variété d'adversaires de tous niveaux, âges et genres.

La sociabilité familiale des clubs-houses

L'autre singularité et force du tennis en France est d'avoir accueilli dans ses clubs, voire dans ses statuts fédéraux, toute une série de sports de raquettes (paume, badminton, ping-pong, squash, beach-tennis, padel, tennis en fauteuil), et parfois d'autres jeux et sports (aviron, bridge, croquet, golf, natation). Cette polyvalence de l'offre ludique a permis de fidéliser une clientèle qui s'est transformée en autant de familles qu'il y eut de clubs et qui s'est incarnée dans la sociabilité du club-house. On mesure souvent fort mal combien la salle de réunion, le restaurant-bar et la terrasse ont offert un espace et un moment de parenthèse salubre et vivifiant, libérateur même, entre la cellule domestique, le monde du travail et l'agora.

Il ne faudrait pas non plus négliger le rôle des maîtres-professeurs, pour les premiers d'entre eux venus du vieux jeu de paume, dans la réputation du tennis auprès des élites et dans l'horizon d'attente symbolique pour les classes moyennes. Professeurs et moniteurs ont été, et sont encore, l'âme et le visage des clubs de tennis en France. Cette vie sociale, et pas seulement sportive, fonctionne moins bien en l'absence d'un local, ce qui est le cas de très nombreux clubs ruraux.

Revêtir sa tenue de sport et fréquenter le club au-delà du temps de jeu, c'est échapper à bien des contraintes, se donner une autre image, jouer un autre rôle. Bref, c'est sortir de soi, faire des rencontres, se marier aussi et faire descendance. À considérer les classements parus au fil du siècle, les vies de clubs, les annales de la fédération, on est frappés par la récurrence de certains noms illustres comme les Decugis (Max, grand-oncle d'Arnaud, son frère Henri également première série), les Haillet (Constant le grand-père, Robert le père, et son fils Jean-Louis) ou les Jauffret (François, Jean-Paul, Pierre, Marc, leur père André, et leur neveu Loïc Courteau), par des lignées de champions et de dirigeants dans les régions et leurs métropoles, par les alliances souvent matrimoniales qui se sont construites dans un entre soi social et sportif.

Ce n'est toutefois pas un des moindres apports de ce livre que d'avoir mis en évidence un premier accès au tennis des classes moyennes avant 1914, et identifié des essais de popularisation dans l'entre-deux-guerres, et pas seulement dans le cadre de la politique d'accès aux loisirs bourgeois menée par le Front populaire.

Mixité et émancipation des joueuses

Grâce à la pratique originelle du double mixte, le tennis aura facilité des formes de mixité qui ont pu anticiper les tendances plus profondes de la société française à l'émancipation des femmes. Ce fut le cas d'abord dans le cadre des mondanités réservées aux élites sociales. Mais, très tôt, ont émergé des pratiquantes assidues et des championnes trop souvent oubliées, à l'exception de Suzanne Lenglen. Le double mixte, initialement proche des poses légères du jeu de volant, a joué le rôle de porte d'entrée vers le vrai sport de tennis entendu comme compétition et dépassement de soi. Les «tennisuses» ainsi dénommées dans la presse de la Belle Époque, les championnes françaises et surtout anglo-saxonnes des *twenties* et des *seventies*, auront servi de personnalités à imiter (*role models*) pour les jeunes filles. Quoique renvoyées bien souvent à leur grâce et à leur beauté, elles ont fait naître de nouveaux imaginaires féminins et ont rythmé les étapes de la libération des femmes françaises au *xx^e* siècle.

Cette émancipation a pu se manifester en trompe-l'œil avec des discours et des images télévisées qui continuent à enfermer les joueuses dans des stéréotypes de féminité élaborés dans le cadre de la domination masculine : joueuses filmées au retour de service depuis les fosses de fond de court, rareté des commentaires journalistiques sur la préparation physique et les qualités techniques et stratégiques des championnes. Par ailleurs, les pratiques paternalistes de management se maintiennent qui ne laissent bien souvent aux dirigeantes que des postes subalternes.

Même si la FFT n'a encore jamais eu de présidente, et si les présidentes de ligues restent peu nombreuses, le tennis français peut s'enorgueillir d'un certain nombre d'avancées notables qui le distinguent de bien des sports autrement moins paritaires : des entraîneuses nationales et des monitrices de club depuis bien longtemps et, pour la période récente, deux directrices générales et une directrice du tournoi de Roland-Garros en la personne d'Amélie Mauresmo qui a été brièvement capitaine des équipes de France masculines. Grâce aux actions menées depuis 1973 par la *Women Tennis Association* (WTA) initiée par Billie Jean King, les progrès en matière d'égalité pour les gains de tournois (*prize money*) permettent à un nombre non négligeable de joueuses françaises de haut niveau



de vivre de la pratique professionnelle de leur sport. Sur les trente dernières années, la France est d'ailleurs la meilleure nation tennistique au monde pour les hommes, et dans une moindre mesure pour les femmes, si l'on considère le Top 100 et le Top 300.

Le tennis français avant sa fédération

Il était dit que ce livre serait écrit en cinq sets, les quatre premiers progressant chronologiquement, le cinquième étant consacré au patrimoine du tennis français. Sa colonne vertébrale est articulée autour des politiques fédérales dans l'hexagone et au-delà, des portraits des présidents, des bulletins officiels replacés dans l'économie éditoriale du tennis, et des formes prises par l'enseignement du tennis et la production du haut-niveau. La périodisation adoptée est rythmée par la création de la fédération en 1920, l'arrivée à la présidence en 1953 d'une série de dirigeants qui n'étaient pas d'anciens premières séries, et la prise de pouvoir par Marcel Bernard et Philippe Chatrier en 1968.

Le premier set permet d'analyser les conditions de création de la FFLT en 1920. Historien des jeux traditionnels et des patrimoines ludiques, Serge Vaucelle nous rappelle que l'histoire du tennis ne saurait être comprise sans être replacée dans la longue durée des sports de raquette depuis la courte paume des princes de la Renaissance jusqu'à l'arrivée récente du padel. Spécialiste des débuts du tennis en France et des techniques de jeu, l'his-

torien Jean-Michel Peter nous replonge dans l'atmosphère de la Belle Époque. Le tennis comme nouveauté corporelle et culturelle permet aux élites raquetières de se distinguer et de se reconnaître depuis les stations balnéaires de la mer du Nord et des côtes normandes ou aquitaines jusqu'aux palaces de la Côte d'Azur en passant par les quartiers ouest de Paris.

Patrick Clastres dresse ensuite un portrait de groupe des deux dizaines de membres des commissions de tennis de l'USFSA entre 1890 et 1920, dont une forte minorité d'aristocrates, avant d'évoquer la première revue commerciale de Max Decugis et ses avatars d'avant-guerre. Historien du sport et des groupes minorés, Claude Boli montre combien les colonies françaises avant 1914 ont été un espace privilégié du développement du tennis au sein des élites coloniales admiratives du modèle culturel britannique.

De l'âge d'or des années 1920 au crépuscule de la Collaboration

Patrick Clastres et Lionel Crognier ouvrent le deuxième set par la création de la fédération et sa première décennie d'existence qui fut rehaussée par les exploits de Suzanne Lenglen et des Mousquetaires, et marquée par un bouillonnement inventif du point de vue

✂ Amélie Mauresmo, Fed Cup Marseille, 17 avril 2016.

des règlements, des compétitions et des structures organisationnelles. De son côté, l'historienne du sport et du genre Florence Carpentier fait resurgir du néant les figures méconnues des deux premiers présidents Henri Wallet (1920-1925) et Albert Canet (1925-1930) qui sont tout particulièrement représentatifs de la grande bourgeoisie parisienne.

Historienne des politiques culturelles métropolitaines et auteure d'une monographie inégalée du club bordelais de la Villa Primrose, Françoise Taliano-des Garets aborde la double présidence du capitaine des Mousquetaires Pierre Gillou avant la défaite militaire et après la victoire des Alliés (1930-1940 et 1944-1953), la première étant rythmée par les dernières victoires en Coupe Davis et le reflux sportif concomitant à la crise économique, la seconde étant à l'imitation de la reconstruction nationale. René Lacoste assume une présidence en faux semblants (1941-1943) alors que Jean Borotra est le Commissaire général à l'éducation générale et aux sports du maréchal Pétain, et avant que Raymond Rödel (1943-1944) ne sombre dans les affres du régime de Vichy. À l'opposé de ces compromis devenus parfois compromissions, le tennis français a connu aussi ces figures combattantes et résistantes comme Bernard Destremau ou Simonne Mathieu.

Les années 1920 à 1950 sont aussi celles d'un développement soutenu du tennis de compétition en Afrique du Nord d'où surgissent un certain nombre de champions et championnes comme le rappelle fort opportunément Claude Boli. Avant le crépuscule des années d'occupation, le tennis français aura connu un âge d'or sans égal pour les revues commerciales de tennis selon Patrick Clastres. Pour Lionel Crognier, qui est spécialiste en sciences du mouvement et du corps, une telle dynamique aura profité à l'expansion de l'enseignement du tennis qui étend la leçon de style du cours particulier aux toutes nouvelles écoles de tennis.

Le tennis français de la modernité au patrimoine

Il est communément admis que le président Chatrier a opéré une «révolution du tennis français» à compter de sa conquête de la fédération en décembre 1968 aux côtés de Marcel Bernard. Sans remettre en cause cette réalité, le troisième set réhabilite les présidences oubliées de Guy de Bazillac (1953-1963), Robert Soisbault (1963-1966) et Roger Ciotteau (1966-1968) comme des années de transition où conservatismes et réformes s'entremêlent. Patrick Clastres revient sur un tel discrédit, qui peut être comparé à celui du régime de la IV^e République orchestré par le général de Gaulle. Ces quinze années sont rythmées par les attaques lancées par la revue *Tennis de France*

de Philippe Chatrier contre la règle de l'amateurisme maintenue par la Fédération internationale avec le soutien des dirigeants français. Avec Marcel Bernard, vainqueur des Internationaux de France en 1946, et Philippe Chatrier, ancien numéro 6 français, les joueurs de première série reprennent le pouvoir.

Le quatrième set s'ouvre par le chapitre décisif qu'Emmanuel Bayle, spécialiste du management du sport et de la gouvernance des institutions sportives, consacre aux réformes profondes, sur le plan sportif, commercial et managérial, conduites par les présidents Marcel Bernard (1968-1973) et Philippe Chatrier (1973-1993). L'ère Open de Roland-Garros s'accompagne d'une rapide descente du tennis vers les classes moyennes, ces «deux Français sur trois» courtisés au même moment par le président de la République Valéry Giscard d'Estaing. Patrick Clastres et Emmanuel Bayle poursuivent cette histoire jusqu'à aujourd'hui avec les présidences cumulées de Christian Bîmes (1993-2009), Jean Gachassin (2009-2017), Bernard Giudicelli (2017-2021) et Gilles Moretton (depuis 2021) entre héritage et nouveaux défis.

Cette histoire fédérale ne saurait être complète sans un détour, grâce à Claude Boli, par les régions ultra-marines et la Corse qui bénéficient d'une plus grande sollicitude fédérale depuis que leurs ligues sont apparues dans les années 1970. Lionel Crognier pousse, quant à lui, l'enquête du côté de la pédagogie fédérale envisagée à la fois comme une prescription venue d'en haut au travers de la méthode d'enseignement de 1972 mais aussi comme le fruit d'enseignements construits empiriquement par les maîtres-professeurs, les champions et tous les nouveaux acteurs des clubs. Ces savoirs que Gil de Kermadec, premier DTN en 1963, dévoilera avec brio au travers de ses kinogrammes parus dans *Tennis de France* et de ses films seront sans cesse alimentés par les échanges avec les voyages à l'étranger et les avancées pédagogiques permises par les nouvelles connaissances en sciences du sport et de l'entraînement. La FFT tirera alors grandement profit du modèle du sport français après les années 1960 (nouveaux diplômes, cadres d'État mis à disposition, développement des sports-études, équipements publics) pour structurer et mettre en œuvre, avec les ressources financières émanant du tournoi de Roland-Garros, une filière de formation aux résultats probants durant près d'un ½ siècle. Les brillants parcours de Yannick Noah et d'Amélie Mauresmo en attestent comme le montrent Patrick Clastres, Emmanuel Bayle et Lionel Crognier.

Bertrand Pulman, bien connu pour son enquête anthropologique dans les coulisses de Roland-Garros aborde ensuite une question essentielle pour le développement du tennis fédéral, en lien avec l'internationalisation de la marque Roland-Garros, celle des réclames,



publicités et autres parrainages commerciaux pour en démontrer à la fois l'ancienneté et l'importance.

Le patrimoine et la mémoire sont à l'honneur dans le cinquième set. Françoise Germaix-Wasserman, conservatrice en chef honoraire des musées de France, et Henri Wasserman, ethnologue et responsable de musées, s'emparent d'une des plus belles collections conservées au Tennisium, les affiches du Tournoi, pour retracer tout un pan de l'histoire de l'art et du sport. Patrick Clastres prend pour l'objet l'histoire des clubs. Serge Vaucelle évoque alors les derniers clubs de courte paume encore actifs en France dont l'activité est coordonnée par un Comité depuis la création de la FFLT. Enfin, et c'est un apport essentiel et prometteur, treize chercheurs ont réuni leurs forces pour raconter la naissance et les premiers développements d'une trentaine de clubs apparus avant 1925, et pour certains d'entre eux disparus depuis. Si la capitale et les façades maritimes sont particulièrement représentées

car elles sont les portes d'entrée du tennis en France à la Belle Époque, les villes de l'intérieur ne sont pas oubliées, qu'elles soient des stations thermales ou des métropoles régionales.

L'ensemble du territoire hexagonal est loin d'être couvert puisque ce sont près de 300 clubs qui sont fondés avant la création de la FFLT en 1920, bien plus donc que ce qui avait été imaginé au départ de ce projet. Néanmoins, si le portrait des clubs a pu faire naître quelques perspectives, notre objectif aura été atteint. Comme toute partie sans cesse à rejouer, un nouveau match en cinq sets aura alors tout son sens pour donner la possibilité à la fédération et aux clubs de livrer d'autres trésors et permettre de faire une histoire approfondie des champions et des championnes ayant marqué le jeu.

Caroline Brisset, *Roland Garros, l'homme qui flirte avec les nuages*, acier, 2021.

